

PROGRAMME DE COURS
COLLÈGE DES FORCES CANADIENNES
PROGRAMME DE COMMANDEMENT ET D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES
EN RÉSIDENCE (PCEMI)

PRÉFACE DU COMMANDANT

Le programme d'études du PCEMI en résidence est axé sur les opérations militaires et la planification opérationnelle, l'étude du leadership et du commandement ainsi que la compréhension du contexte de la défense par l'entremise d'études nationales et internationales. Le programme permet aux stagiaires d'acquérir une connaissance plus approfondie de ces grands thèmes grâce à l'introduction de trois profils de cours supplémentaires : Études avancées sur la conduite de la guerre interarmées, Études sur la politique institutionnelle et Études sur la défense et la sécurité.

Les connaissances que vous allez acquérir durant votre séjour avec le PCEMI vous préparera à occuper des postes de commandement ou d'état-major dans un environnement contemporain, dans l'éventail complet des opérations, à l'échelle nationale et internationale. Je vous encourage de prendre avantage des ressources d'apprentissage durant cette année très importante dans votre carrière.

Ce programme de cours a été élaboré par le Collège des Forces canadiennes (CFC), le centre d'excellence et l'établissement d'instruction de l'Académie canadienne de la Défense (ACD) pour l'éducation militaire professionnelle (EMP) de la période de perfectionnement 3 des officiers. Il est fondé sur les éléments appropriés de la période de perfectionnement 3 et est donné au niveau du deuxième cycle universitaire. Il doit être revu chaque année par l'établissement d'instruction afin de déterminer si les observations ou les recommandations faites au cours de l'année devraient y être incorporées pour la prochaine année universitaire.

À titre de responsable de l'instruction (RI) pour le CFC et le Collège militaire royal du Canada (CMR) et de commandant de l'ACD, j'approuve le présent programme de cours.

Le commandant de l'Académie canadienne de la Défense,

// original signé par //

Contre-amiral L. Cassivi

PROGRAMME DE COMMANDEMENT ET D'ÉTAT-MAJOR INTERARMÉES

EN RÉSIDENCE (PCEMI)

PROGRAMME DE COURS

TABLE DES MATIÈRES

Préface du commandant		i
Table des matières		ii
Chapitre 1	Description du programme	1-1/21
	But du programme	1-1/21
	Domaines d'études, objectifs d'apprentissage et résultats d'apprentissage	1-1/21
	Composition du programme, titres de cours, descriptions et types d'activité	1-6/21
	Matrice et évaluation des activités	1-16/21
	Durée du programme	1-20/21
	Heures de cours	1-21/21
	Temps de préparation	1-21/21
	Qualifications nationales, codes d'identification et équivalences internationales	1-21/21
Chapitre 2	Évaluation des stagiaires	2-1/16
	Généralités	2-1/16
	Normes d'évaluation pour le plan des études	2-1/16
	Grille d'évaluation pour le plan des études	2-2/16
	Modèle d'évaluation – Stagiaire responsable et président de groupe d'études	2-2/16
	Modèle d'évaluation – Contribution à l'apprentissage	2-4/16
	Modèle d'évaluation – Travaux écrits	2-5/16
	Modèle d'évaluation – Rédaction militaire	2-7/16
	Modèle d'évaluation – Exercices et exercices dirigés	2-8/16
	Normes de notation pour le plan des études	2-10/16
	Relevé de notes des stagiaires	2-11/16
	Processus de révision	2-11/16

	Évaluation des compétences professionnelles – Rapports de rotation et rapports de programme	2-12/16
	Suivi des progrès	2-13/16
	Progrès insatisfaisants	2-13/16
	Intégrité	2-13/16
	Comité d'évaluation des progrès	2-15/16
	Exigences relatives à Turnitin	2-16/16
	Procédures et politique en cas d'abandon	2-16/16

CHAPITRE 1

DESCRIPTION DU PROGRAMME

BUT DU PROGRAMME

1. Le PCEMI a pour but de préparer des officiers supérieurs sélectionnés de l'Équipe de la Défense à occuper des postes de commandement ou d'état-major dans un environnement opérationnel contemporain, dans l'éventail complet des opérations, à l'échelle nationale et internationale.

DOMAINES D'ÉTUDES, OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE ET RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

2. En conformité avec le Système de perfectionnement professionnel des officiers (SPPO), le PCEMI est offert à la période de perfectionnement 3 (PP3), soit la période de perfectionnement intermédiaire de l'officier. Grâce à un éventail d'activités d'instruction professionnelle, le programme permet d'enrichir le bassin de connaissances et de compétences des officiers compte tenu du but établi. Le PCEMI vise à former et à préparer les officiers et les autres responsables de la sécurité nationale pour qu'ils puissent occuper efficacement des postes de commandement et d'état-major dans des contextes interarmées, interorganisationnels et multinationaux complexes, dans tout l'éventail des conflits. L'accent est mis sur les domaines d'études décrits dans les paragraphes qui suivent.

- a. C1 – Commandement et leadership. Le but du domaine d'études C1 est de permettre à chaque stagiaire de comprendre les fondements conceptuels du leadership et du commandement nécessaires pour être efficace dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.

Résultats d'apprentissage		Objectifs d'apprentissage	
C101	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront se servir des fondements conceptuels du leadership nécessaires dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.	C101a	Analyser le leadership à l'aide de la doctrine, de théories, de modèles et de contextes conceptuels pertinents
		C101b	Analyser les aspects de l'efficacité personnelle du leadership.
		C101c	Analyser le rôle d'un dirigeant et les aptitudes qu'il doit posséder pour influencer les autres dans les contextes institutionnels, opérationnels et interculturels et pour être responsable de la gérance de la profession des armes.
C102	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront se servir des fondements conceptuels du commandement nécessaires dans des contextes institutionnels, opérationnels et interculturels, à l'échelle nationale et internationale.	C102a	Analyser le commandement à l'aide de la doctrine, de théories, de modèles et de contextes conceptuels pertinents.
		C102b	Analyser les facteurs et les contraintes liés au contexte institutionnel, inter-organismes et interculturel qui influencent le commandement lors d'opérations internationales et nationales contemporaines et complexes.
		C102c	Analyser les principaux défis professionnels qui influencent le commandement dans un contexte contemporain et complexe au niveau opérationnel.
		C102d	Internaliser l'éthos des Forces armées canadiennes (FAC).
		C102e	Démontrer une compréhension de son rôle de leader au niveau tactique/opérationnel/stratégique pour assurer la profession reflète l'éthos des FAC.

- b. C2 – Techniques de communication. Le but du domaine d'études C2 est de développer chez les stagiaires la capacité d'effectuer des recherches, de mettre en pratique des techniques de résolution de problèmes et de communiquer efficacement avec des auditoires internes et externes.

Résultats d'apprentissage		Objectifs d'apprentissage	
C201	Au terme de chaque cours, les stagiaires auront mis en œuvre des méthodes de recherche, de résolution de problèmes et de prise de décision pour défendre une position ou un point de vue en faisant appel aux techniques de communication orale et écrite de même qu'en matière d'affaires publiques nécessaires dans des contextes institutionnels, opérationnels et inter-culturels, à l'échelle nationale et internationale.	C201a	Mettre en pratique des techniques efficaces de rédaction et démontrer sa capacité à formuler clairement les concepts demandés.
		C201b	Mettre en pratique des techniques efficaces de lecture en évaluant et en analysant les lectures assignées et supplémentaires et en cherchant d'autres renseignements.
		C201c	Mettre en pratique des techniques efficaces d'écoute en évaluant et en analysant les conférences et les discussions. Cela comprend la formulation de questions ou de commentaires judicieux et perspicaces sur la matière à l'étude.
		C201d	Mettre en pratique des techniques efficaces d'expression orale et de présentation en donnant des briefings, des séminaires ou d'autres formes d'exposés qui traduisent une excellente compréhension du sujet demandé. Cela comprend la formulation de questions ou de commentaires judicieux et perspicaces sur la matière à l'étude.
		C201e	Démontrer sa capacité à utiliser des techniques créatives de raisonnement et de résolution de problèmes.
		C201f	Démontrer sa capacité à utiliser des techniques de raisonnement, d'argumentation et d'analyse logiques dans des productions écrites et orales.

Résultats d'apprentissage		Objectifs d'apprentissage	
		C201g	Démontrer sa capacité à utiliser de nombreuses techniques de prise de décisions dans des situations concrètes.

- c. C3 – Planification des opérations militaires. Le but du domaine d'études C3 est de développer chez les stagiaires la capacité de planifier des opérations interarmées et interalliées au niveau opérationnel dans l'éventail des conflits à l'appui des instructions émanant du gouvernement fédéral.

Résultats d'apprentissage		Objectifs d'apprentissage	
C301	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront diriger un élément d'un groupe de planification opérationnelle (GPO) au niveau opérationnel lors de la planification d'une opération militaire dans un environnement opérationnel contemporain.	C301a	Intégrer les intérêts d'intervenants externes à la planification des opérations au niveau opérationnel.
		C301b	Comprendre la planification des opérations et mettre en pratique le PPO FC jusqu'à l'étape 3 inclusivement, et les éléments de l'étape 4.
		C301c	Comprendre les exigences en matière de doctrine, d'organisation et de planification de la mise sur pied d'une force pour les opérations nationales et expéditionnaires.

- d. C4 – Capacités des composantes. Le but du domaine d'études C4 est de permettre aux stagiaires de comprendre les capacités des composantes dans le cadre d'opérations interarmées et interalliées.

Résultats d'apprentissage		Objectifs d'apprentissage	
C401	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront se servir des capacités de la puissance des composantes dans un environnement opérationnel contemporain.	C401a	Analyser les principes, les fonctions et le commandement des composantes et examiner comment elles contribuent à la réalisation des effets désirés.

- e. C5 – Études sur la sécurité nationale et la défense. Le but du domaine d'études C5 est de développer chez les stagiaires la capacité d'analyser les politiques étrangère, de défense et de sécurité nationale du Canada, ainsi que les facteurs, tant intérieurs qu'extérieurs, qui exercent une influence sur elles.

Résultats d'apprentissage	Objectifs d'apprentissage	
C501	À la fin du PCEMI, les stagiaires pourront convertir la stratégie de sécurité nationale en des réactions militaires dans un environnement opérationnel contemporain.	
	C501a	Expliquer les fondements conceptuels de la sécurité nationale, la puissance de l'État et son usage ainsi que les approches relatives aux études stratégiques
	C501b	Décrire le contexte international (facteurs, acteurs et systèmes) dans lequel les politiques nationales canadiennes sont conçues et reconnaître la façon dont elles influencent l'établissement de défense au Canada.
	C501c	Examiner les facteurs nationaux et structuraux qui influencent la gouvernance, l'élaboration des politiques et les mécanismes de réponse du Canada.
	C501d	Illustrer les processus employés pour formuler la stratégie nationale et déterminer les exigences en matière de défense.
	C501e	Identifier les politiques canadiennes actuelles liées à la sécurité nationale, reconnaître leurs incidences sur le milieu de la défense au Canada et les employer dans le cadre d'une approche pangouvernementale.
C501f	Critiquer la stratégie de défense nationale actuelle du Canada dans le contexte de nouveaux enjeux, défis et possibilités stratégiques.	

COMPOSITION DU PROGRAMME, TITRES DE COURS, DESCRIPTIONS ET TYPES D'ACTIVITÉ

3. Le PCEMI offre un certains nombres d'options de cours. Toutes ces options mènent à l'obtention de la qualification d'EMP en fonction de la réussite de dix crédits de cours d'EMP. Sept de ces crédits sont communs à tous les stagiaires (programme de base) et les trois autres consistent en une combinaison de cours (cours complémentaires et de profil), d'un projet de recherche dirigé (PRD) ou d'un PRD dans le cadre d'un stage dans une organisation externe. Tous les cours du PCEMI donnent droit à des crédits d'études supérieures accordés par le CMR, mais seuls les stagiaires qui sont admis au programme de maîtrise en études de la défense (MED) tenteront de faire tous les cours universitaires (DS). Les stagiaires qui ne s'inscrivent pas au programme de MED ou qui n'y sont pas acceptés peuvent obtenir un maximum de huit crédits universitaires du CMR, les deux autres crédits sont évalués en tant que cours professionnels (CF). La liste suivante ainsi que les paragraphes subséquents décrivent chaque option du PCEMI :

- a. PCEMI;
- b. PCEMI – Programme ne menant pas à l'obtention de la MED;
- c. PCEMI – Programme menant à l'obtention de la MED;
- d. PCEMI – PRD dans le cadre d'une recherche – Programme menant à l'obtention de la MED;
- e. PCEMI – PRD dans le cadre d'un stage – Programme menant à l'obtention de la MED.

4. PCEMI – Programme ne menant pas à l'obtention de la MED. Dans le cadre de cette option du PCEMI, le cours complémentaire et le cours spécialisé du profil du stagiaire sont considérés comme des crédits de cours professionnels (CF). Le contenu de ces cours est identique, mais les travaux écrits des stagiaires doivent être axés sur l'aspect professionnel (CF) plutôt que sur l'aspect théorique (DS). Bien que les participants au PCEMI peuvent recevoir le diplôme d'EMP du PCEMI, les cours professionnels qui portent le code CF ne donnent pas droit à des crédits d'études supérieures en vue d'obtenir un diplôme universitaire du CMR et ne sont pas consignés dans les relevés de notes officiels du CMR. Toutefois, les huit autres crédits obtenus de cours universitaires (DS) (sept pour les cours communs spécialisés et un pour le premier cours supplémentaire des profils [DS548, DS557 ou DS567]), qui respectent les normes sont consignés dans les relevés de notes du CMR et peuvent être transférés dans le cadre du programme de MED (ou d'un autre diplôme d'études supérieures), sous réserve de travaux supplémentaires, à la discrétion de l'établissement qui accorde les crédits. Il est impossible d'accorder des crédits universitaires rétroactivement si les stagiaires suivent les cours professionnels (CF).

5. PCEMI – Programme menant à l'obtention de la MED. Le programme d'études est conçu de façon à ce que la réussite de tous les cours et des travaux à rendre puisse satisfaire aux exigences du programme de MED du CMR. Les stagiaires qui possèdent un baccalauréat pertinent et les relevés de notes à l'appui peuvent s'inscrire au programme de MED du CMR. Les stagiaires qui

sont admis à la MED et qui conservent une moyenne minimum de B- (70 %) pour chaque cours obtiendront le diplôme de MED.

6. PCEMI – PRD dans le cadre d’une recherche – Programme menant à l’obtention de la MED. Dans le cadre de cette option, le stagiaire ne prend pas le cours complémentaire spécialisé (DS/CF501 à 543). Plutôt, au moyen d’un processus de sélection par voie de concours, un nombre restreint de stagiaires peuvent obtenir une MED en suivant huit cours donnant droit à des crédits (DS) (sept pour les cours communs spécialisés et un pour le premier cours supplémentaire des profils [DS548, DS557 ou DS567]) et en effectuant un projet de recherche dirigé (PRD) donnant droit à deux crédits. Il s’agit d’un important projet de recherche théorique indépendant de 14 000 à 20 000 mots, sur un sujet approuvé. Ce projet remplace le cours complémentaire (DS501 ou DS534 à DS543) et le cours sur les thèmes spécialisés du profil (DS549/DS554/DS568). Les candidats à la MED inscrits à cette option sont supervisés par un conseiller en recherche convenablement qualifié conformément à la politique en vigueur au CMR.

7. PCEMI – PRD dans le cadre d’un stage – Programme menant à l’obtention de la MED. Au moyen d’un processus de sélection par voie de concours, un nombre très restreint de stagiaires peuvent obtenir une MED en suivant huit cours donnant droit à des crédits (DS) (sept pour les cours communs spécialisés et un pour le premier cours supplémentaire des profils [DS548, DS557 ou DS567]) et en rédigeant un rapport de 14 000 à 20 000 mots donnant droit à deux crédits sur un stage approuvé effectué dans le cadre de la rotation 3 du PCEMI. Les candidats doivent présenter leur projet au commandant du CFC, y compris leur programme d’évaluation proposé, et indiquer en quoi leur projet est utile en matière de défense. Le projet doit être remis au plus tard à la fin septembre, par l’entremise du directeur de groupe d’études, du directeur des programmes et du directeur des études du CFC.

8. Cours offerts. Les paragraphes suivants décrivent le contenu des cours du PCEMI, qui sont divisés en trois sections : cours communs spécialisés, cours complémentaires spécialisés et cours supplémentaires (profils). Dans les deux premières sections, les cours sont indiqués en ordre numérique plutôt qu’en ordre chronologique.

9. Cours communs spécialisés

a. CF 101 – Cours de base

- (1) Ce cours vise à préparer les stagiaires et à leur présenter les activités fondamentales sur lesquelles reposent tous les cours du programme. Ils abordent la pensée critique ainsi que la recherche et la rédaction universitaires. On leur fait également découvrir les services et les installations du Centre d’information spécialisée ainsi que le CFC dans son ensemble. Le cours comprend des exposés et des discussions en petits groupes. Bien qu’il fasse partie intégrante du programme, il ne fait pas partie des dix crédits de cours requis pour réussir le PCEMI.

b. DS520 – Planification au niveau opérationnel (2 crédits)

- (1) Le cours introduit et permet d’acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre le niveau opérationnel du conflit et pour la

planification au niveau opérationnel à l'aide du processus de planification opérationnelle (PPO) dans le contexte de la doctrine des FAC. Le premier module traite des fonctions opérationnelles dans la conduite des opérations modernes, ce qui donne aux stagiaires une bonne connaissance de base du niveau opérationnel. Il présente la doctrine actuelle et donne un aperçu de la façon dont les commandants et les états-majors exercent leurs principales fonctions. Le deuxième module présente le PPO. Dans le cadre d'exercices dirigés de plus en plus difficiles, les stagiaires travailleront en groupes pour analyser les problèmes et élaborer des conceptions opérationnelles en appliquant le PPO. Ce module comprend beaucoup de travail dirigé en groupe et en groupe d'études. Les troisième et quatrième modules s'appuient sur les deux premiers et renforcent les connaissances, la compréhension et les compétences des stagiaires en matière de planification d'opérations interarmées dans toute la gamme des conflits au niveau opérationnel dans les environnements nationaux et expéditionnaires. Ces modules comprennent des études de cas sur des opérations récentes des FAC et demandent aux stagiaires de montrer qu'ils comprennent l'ensemble du matériel du cours par deux exercices de planification.

- (2) Le cours DS520 comprend une série de conférences et de discussions pour passer en revue chaque fonction opérationnelle, ce qui permet aux experts en la matière d'enrichir les discussions des stagiaires. Cette activité mène à une discussion élargie sur l'art opérationnel et l'élaboration de plans opérationnels par l'entremise du processus de planification opérationnelle des Forces canadiennes (PPO FC). Les stagiaires participent à deux exercices dirigés qui visent à présenter la terminologie et la méthodologie liées au PPO FC ainsi qu'à développer la capacité des stagiaires à composer avec la nature ambiguë de la planification au niveau opérationnel. D'autres connaissances seront transmises au moyen d'études de cas sur des opérations récentes des FAC et de deux exercices de planification.

c. DS545 – Capacités des composantes (1 crédit)

- (1) Le cours est axé sur les caractéristiques, les fonctions et les éléments fondamentaux des composantes maritime, terrestre et aérienne de même que des forces d'opérations spéciales qui constituent la puissance de combat dans le cadre des opérations interarmées et interalliées. On y explique le développement de l'organisation et de la doctrine de chaque composante des FAC ainsi que leur rôle auxiliaire dans le cadre des opérations interarmées et interalliées. L'évaluation porte sur des exposés oraux et des travaux écrits pour confirmer l'acquisition de la matière du cours.
- (2) Le cours DS545 aborde chaque composante de façon semblable. On examine brièvement les principales théories puis, à l'aide des lectures obligatoires, on discute des fonctions, des pouvoirs et des capacités de chaque composante. Les résultats de la discussion sont ensuite mis en pratique dans

le cadre d'études de cas afin de permettre aux stagiaires de mieux comprendre l'utilisation des capacités des composantes au niveau opérationnel. Les stagiaires confirment leur compréhension au moyen d'exposés oraux et d'un document militaire.

d. DS555 – Leadership (1 crédit)

- (1) Au moyen de conférences, d'exercices pratiques, d'études de cas, de la tenue d'un journal et de discussions en petits groupes, les stagiaires explorent la théorie du leadership, la complexité culturelle, la profession des armes, la pensée critique et la résolution de problèmes pour améliorer leur efficacité en matière de leadership. Ils utilisent des outils de prise de décisions pour résoudre des problèmes liés au leadership. Des experts en la matière les évaluent et leur donnent une rétroaction à partir de leur propre expérience et des travaux de recherche publiés. L'évaluation porte sur la participation aux séminaires, la tenue d'un journal et les discussions, les exercices pratiques, les simulations et la rédaction d'un essai.
- (2) Le cours DS555 comprend trois modules, qui se terminent par la présentation d'un séminaire au cours duquel les stagiaires peuvent discuter des différents aspects de la matière, poser des questions à ce sujet et faire une synthèse du contenu de chaque module afin de mettre ces connaissances en pratique dans des situations réelles. Le premier module donne un aperçu de la théorie du leadership, y compris l'éthique, et met l'accent sur la doctrine des FAC en matière de leadership. Le deuxième module porte sur les aspects personnels du leadership et de l'efficacité en matière de leadership. Les stagiaires doivent également participer à un sondage tous azimuts sur le leadership ainsi qu'à un débriefing. Le troisième module traite du fait de diriger au niveau opérationnel au sein d'organisations dans l'environnement de leadership. À la fin du cours, les stagiaires doivent rédiger un rapport de recherche portant sur l'analyse d'un cas historique de leadership.

e. DS556 – Commandement (1 crédit)

- (1) Au moyen de conférences, d'études de cas, de la tenue d'un journal et de discussions en petits groupes, les stagiaires explorent la théorie du commandement, l'environnement de commandement, la prise de décisions, la négociation et les contraintes légales afin d'améliorer leur capacité générale de commandement. Les stagiaires utilisent des outils pour résoudre des problèmes en matière de commandement. Des experts en la matière les évaluent et leur donnent une rétroaction d'après leur propre expérience et les travaux de recherche publiés. L'évaluation porte sur la participation aux séminaires, la tenue d'un journal et les discussions, les exercices pratiques, les simulations et la rédaction d'un essai.
- (2) Le cours DS556 comprend quatre modules, qui se terminent par la présentation d'un séminaire ou d'une étude de cas. Dans le cadre de cette activité,

les stagiaires peuvent discuter des différents aspects de la matière, poser des questions à ce sujet et faire une synthèse du contenu de chaque module afin de mettre ces connaissances en pratique dans des situations réelles. Le premier module donne un aperçu des approches théoriques en matière de commandement, y compris les fondements du contrôle civilo-militaire. En l'absence de doctrine des FAC sur le commandement, on y présente différents cadres d'analyse liés au commandement, et les stagiaires peuvent les mettre en pratique. Le deuxième module porte sur l'environnement de commandement et les divers facteurs qui influencent le commandement. Le troisième module examine les outils du commandement qui peuvent s'appliquer à divers contextes de commandement. Le dernier module aborde le commandement au niveau opérationnel, en particulier du point de vue des praticiens. Le cours se termine par une présentation de groupe et la rédaction d'un mémoire de recherche individuel qui demande aux stagiaires d'analyser la complexité du commandement dans un théâtre de guerre au niveau opérationnel et d'y réfléchir.

f. DS569 – Sécurité et affaires internationales (2 crédits)

- (1) Ce cours introduit et analyse des concepts stratégiques et l'environnement international en ce qui a trait à la sécurité internationale et nationale. Il s'agit d'un cours de deux crédits qui comporte sept modules. Le premier module donne les bases théoriques pour l'analyse et la compréhension des études stratégiques, des relations internationales et du pouvoir de l'État. Le deuxième module examine le monde en portant une attention particulière à l'évolution du concept mondial actuel, y compris le rôle des Nations Unies et les organisations non gouvernementales. Le troisième module examine diverses régions du monde afin d'étudier les concepts de la sécurité, les enjeux et leurs répercussions sur la sécurité du Canada. Le quatrième module examine les intervenants, la société et le gouvernement canadiens dans le contexte des intérêts du pays en matière de sécurité nationale. Le cinquième module porte sur les politiques étrangère, de défense et de développement international du Canada actuelles et donne aux stagiaires l'occasion d'en discuter en fonction de l'environnement contemporain. Le sixième module porte sur la sécurité nationale du Canada, l'appareil de sécurité et l'incidence de la relation canado-américaine sur la politique de sécurité du Canada. Le dernier module examine le processus du MDN pour développer sa structure de force en vue de satisfaire aux demandes de la politique nationale et la stratégie nationale qui découle de cette politique. Les stagiaires sont évalués à partir de présentations, de la participation en classe, d'études de cas et d'essais écrits.

10. Cours complémentaires spécialisés. Les stagiaires (à l'exception de ceux inscrits à l'option concernant le PRD dans le cadre d'une recherche) doivent suivre l'un des cours complémentaires. Les cours d'études supérieures complémentaires couvrent une gamme de thèmes sur le domaine militaire, les relations internationales, le leadership et la gestion. Bien que certains thèmes soient propres à un profil, les stagiaires ne sont pas tenus de faire un choix en fonction de leur profil de

préférence. L'évaluation porte sur la participation en classe et comprend habituellement la rédaction d'un travail, un exposé détaillé ou une étude de cas. Les stagiaires inscrits au programme de MED doivent présenter un travail plus exhaustif.

a. DS/CF501 – Campagnes aériennes interarmées modernes (1 crédit)

- (1) Ce cours est conçu pour examiner en détail les missions, opérations et campagnes interarmées modernes auxquelles la puissance aérienne a apporté une importante contribution. Certains types de campagnes aériennes interarmées seront étudiés, par exemple, la supériorité aérienne cinétique, le bombardement stratégique et des campagnes non cinétiques comme le transport aérien à l'appui d'opérations de secours aux sinistrés et de recherche et sauvetage. On met l'accent sur les campagnes aériennes interarmées du Canada, mais on examinera des exemples internationaux pour inclure un large éventail d'applications cinétiques et non cinétiques de la puissance aérienne dans un environnement interarmées. Pour les officiers de la force aérienne, c'est un cours de recyclage, mais il donne également la chance de mieux comprendre les capacités de leur armée dans les opérations militaires modernes. Pour les officiers des forces terrestres et maritimes, ce cours permet de mieux comprendre la puissance aérospatiale et ce qu'elle peut offrir à l'environnement opérationnel. Les lectures comprennent du matériel universitaire et professionnel, la doctrine et d'autres publications militaires pour offrir un bon équilibre.

b. DS/CF529 – Philosophie politique : dans l'œil de l'adversaire (1 crédit)

- (1) Ce cours est conçu pour analyser et comprendre quelques-unes des idéologies développées au XXe siècle ayant en commun de rejeter les valeurs de la démocratie libérale et de promouvoir le renversement violent des systèmes politiques construits sur ce socle à travers l'analyse de leur principaux penseurs et théoriciens. Le cours offrira une analyse des doctrines et conceptions antilibérales et vise à développer une conscience de la relation complexe entre l'individu, le groupe, la société, les idées politiques et la violence armée.

c. DS/CF534 – Analyse du commandement opérationnel et stratégique (1 crédit)

- (1) Le cours fournit une base solide pour analyser les divers défis liés à la prise de décisions militaires aux niveaux opérationnel et stratégique. Il est axé sur les dimensions organisationnelle, institutionnelle et sociétale de la prise de décisions militaires, mais ces dimensions sont présentées au moyen de différentes études de cas historiques et contemporaines. Les études de cas permettent de traiter de questions telles que l'incidence des mentalités conventionnelles dans le cadre de conflits non conventionnels, le rôle de l'idéologie et des prédispositions cognitives dans le processus décisionnel militaire, les limites institutionnelles liées à la transformation du domaine

militaire et la résolution de problèmes d'incompatibilité entre les objectifs politiques et militaires.

d. DS/CF526 – Opérations de paix et de stabilité (1 crédit)

- (1) Dans le cadre de ce cours, on examine les opérations sur le terrain menées dans des régions en conflit pour limiter la violence ou y mettre fin et pour aider à rebâtir les sociétés ravagées par la guerre. Les opérations de paix et de maintien de la paix ont considérablement évolué et ont de nouveaux mandats élargis ainsi que des mécanismes plus solides pour les forces armées internationales, la police et les civils. Le cours porte sur les concepts et les expériences de l'ONU et d'autres organismes comme l'OTAN et des organisations régionales. On examine également les réussites et les échecs, et des études de cas donneront aux stagiaires une idée opérationnelle de ce qui se passe sur le terrain.

e. DS/CF536 – Études de cas sur la politique internationale canadienne (1 crédit)

- (1) Le cours fournit aux stagiaires une introduction à l'étude de la politique internationale canadienne. On s'appuie sur le contexte historique pour évaluer les questions et les problèmes contemporains. Les premières périodes de cours sont consacrées à des études de cas historique afin de favoriser la discussion et l'analyse de questions soulevées au cours des lectures hebdomadaires ainsi que d'explorer les liens entre les expériences canadiennes précédentes liées à la politique internationale contemporaine. À la fin du cours, les stagiaires doivent effectuer une recherche, puis élaborer et présenter une situation contemporaine. Afin de comprendre le contexte lié aux décisions en matière de politique internationale prises par le Canada, le cours porte sur la situation nationale et la politique à l'étranger, avec un accent particulier sur les politiques des alliés les plus importants du Canada.

f. DS/CF538 – Génocide, conflit et justice (1 crédit)

- (1) Le cours offre aux stagiaires des cadres de travail rationnels et interdisciplinaires afin de comprendre et d'analyser les nombreuses questions complexes et souvent émotionnelles concernant le génocide, y compris les débats juridiques, politiques, historiques, psychologiques et sociologiques relatifs à la définition, aux causes et aux processus du génocide en particulier et aux atrocités de masse en général. Un examen de plusieurs cas importants de génocide permet d'établir les bases pour effectuer une analyse approfondie axée sur les dynamiques nationales et internationales, en particulier : 1) les croisements historiques entre les relations internationales changeantes, les politiques des grandes puissances, le développement, la modernité et le conflit armé national/international, et 2) la relation entre l'inégalité ethnique et la violence ainsi que l'incidence des politiques démographiques nationalistes. En plus de ces études de cas, le cours permet d'analyser des aspects plus généraux, soit les rôles changeants des auteurs

de crime, des spectateurs, des témoins et des victimes, les nouvelles interventions de la communauté internationale en matière de prévention de génocide, notamment la responsabilité de protéger, le droit criminel national et international en vigueur ainsi que le recours aux cours, aux tribunaux et aux autres formes de justice en matière de peine et de réconciliation, de même que des questions qui subsistent liées à la mémoire collective/historique et au déni de génocide.

g. DS/CF539 – Études sur le renseignement – Dimensions historique, théorique et contemporaine (1 crédit)

- (1) Le cours traite du renseignement du point de vue de l'histoire, de la théorie et des débats actuels. Il permet d'évaluer les différents types de renseignement, les façons de l'utiliser ainsi que les organisations responsables. Bien que le cours aborde le contexte international général, il est axé sur l'expérience canadienne en matière de renseignement et son utilisation à des fins militaire et civiles. La dernière partie du cours permet d'examiner les questions actuelles en matière de renseignement dans l'environnement de sécurité contemporain.

h. DS/CF543 – Guerre et société (1 crédit)

- (1) Le cours est axé expressément sur l'interaction entre la théorie et la pratique de la guerre. Dans son livre *General Theory of Employment, Interest and Money*, John Maynard Keynes a fait remarquer ceci : « Les hommes pratiques qui se croient à l'abri d'influences intellectuelles sont habituellement les esclaves d'un quelconque économiste obsolète. » On pourrait facilement dire la même chose de nombreux techniciens militaires. En général, la théorie militaire est mal comprise (même par les militaires eux-mêmes!), mais elle est plutôt implicite dans la structure de la doctrine moderne. Dans le cadre de ce cours, on examine les racines historiques, sociales et intellectuelles de nos idées pour déterminer la façon dont la force devrait être utilisée, de même que l'évolution et l'accroissement de ces idées, et on spéculé sur la manière dont ces idées pourraient changer à l'avenir selon les tendances actuelles dans l'environnement social général. Le cours sert de base pour comprendre la doctrine militaire moderne et la pratique d'opérations militaires.

11. Cours supplémentaires. Dans le cadre de la rotation 3 du PCEMI, les stagiaires choisissent l'un des trois profils offerts, ce qui leur permet d'approfondir certains sujets. Ces cours constituent le programme de cours supplémentaires. Les stagiaires inscrits à l'option PRD dans le cadre d'une recherche ne doivent suivre que le premier cours du profil choisi, soit le cours DS/CF548 pour le profil EACGI, le cours DS/CF557 pour le profil EDI et le cours DS/CF567 pour le profil EDS. Les stagiaires inscrits au PRD dans le cadre d'un stage ne doivent suivre aucun cours ni participer à aucune activité au CFC dans le cadre de la rotation 3. Les sous-paragraphes suivants décrivent les cours supplémentaires répartis selon les profils.

a. Le profil Études avancées sur la conduite de la guerre interarmées (EACGI) comprend deux cours :

(1) DS548 – Cours avancé sur la conduite de la guerre interarmées (1 crédit)

(a) Le cours permet d’approfondir des concepts avancés et d’acquérir les connaissances et les compétences spécialisées essentielles à la planification et à la conduite d’opérations interarmées et interalliées au niveau opérationnel dans le cadre de la planification de la campagne liée aux opérations nationales et expéditionnaires. Le cours est fondé sur la théorie et le contexte des concepts liés à la planification d’opérations interarmées et d’opérations propres à chaque armée afin de présenter une vaste gamme d’approches en matière de planification opérationnelle.

(b) Préalables : DS520 (Planification au niveau opérationnel) et DS545 (Capacités des composantes) DS545 (Capacités des composantes).

(2) DS/CF549 – Thèmes spécialisés sur la conception de campagne (1 crédit)

(a) Le cours porte sur une gamme de sujets plus spécialisés liés au vaste domaine de la conception de la campagne et à la conduite d’opérations interarmées et interalliées, au niveau opérationnel, en prévision d’opérations nationales et d’opérations expéditionnaires. Ces sujets (tels que, sans être limités à ceux-ci, la guerre non conventionnelle, l’acquisition d’objectifs et le domaine cybernétique) permettent d’approfondir l’appréciation des opérations interarmées et interalliées. L’évaluation porte sur la participation des stagiaires aux séminaires et la rédaction d’un important rapport de recherche indépendant sur un sujet choisi par le stagiaire.

(b) Préalables : DS520 (Planification au niveau opérationnel) et DS545 (Capacités des composantes) DS545 (Capacités des composantes).

b. Le profil Études sur la politique institutionnelle (EPI) comprend deux cours :

(1) DS557 – Analyse de la politique institutionnelle (1 crédit)

(a) Le cours permet aux stagiaires de comprendre les méthodes d’élaboration des programmes et des politiques en matière de défense grâce à l’examen des multiples aspects dont doivent tenir compte les titulaires de postes au niveau institutionnel au sein de la Défense. Les théories et les méthodes d’analyse abordées concernent l’administration publique, la gestion des ressources stratégiques, le développement des capacités militaires, la gestion des ressources humaines, les analyses futures et la gestion du changement. Le cours met également l’accent sur leur application au sein du MDN et, en particulier, au sein des Forces canadiennes. Les stagiaires doivent

utiliser ces méthodes pour mener des analyses critiques sur des politiques ou des programmes en matière de défense qui sont en vigueur ou à l'état d'ébauche.

- (b) Préalables : DS555 (Leadership), DS556 (Commandement) et DS569 (Sécurité et affaires internationales).

(2) DS/CF554 – Thèmes spécialisés sur l'élaboration de politiques institutionnelles (1 crédit)

- (a) Le cours est axé sur des thèmes précis concernant l'élaboration de politiques, en particulier sur les interactions entre l'institution militaire et sa société d'appartenance. Au moyen d'études de cas, les stagiaires étudient la façon d'élaborer des politiques qui répondent efficacement à des besoins souvent contradictoires provenant des directives gouvernementales, des attentes de la société et des perspectives professionnelles militaires. Les thèmes abordés concernent l'élaboration et la mise en œuvre de diverses politiques institutionnelles, notamment l'intégration des femmes et des minorités visibles au sein des forces armées, l'incidence des nouvelles technologies sur la culture de commandement et les capacités militaires ainsi que les défis en matière de recrutement et d'intégration posés par la génération du millénaire. L'évaluation porte sur la participation des stagiaires aux séminaires et la rédaction d'un important rapport de recherche indépendant sur un sujet choisi par les stagiaires.
- (b) Préalables : DS555 (Leadership), DS556 (Commandement) et DS569 (Sécurité et affaires internationales).

c. Le profil Études sur la défense et la sécurité (EDS) comprend deux cours :

(1) DS567 – Institutions et puissances mondiales (1 crédit)

- (a) Le cours porte sur la matière du cours DS569 combinée aux activités en matière de sécurité nationale du Canada, des États-Unis et d'autres pays clés ainsi que d'institutions internationales afin de fournir un point de vue général et analytique du système mondial, de son évolution, de ses caractéristiques de base et des répercussions stratégiques sur les interactions internationales. Au moyen d'outils conceptuels et empiriques, le cours permet d'acquérir une meilleure compréhension des problèmes et des défis importants concernant le système international contemporain. L'évaluation porte sur des exposés oraux, la participation des stagiaires aux séminaires et une étude de cas portant sur un défi contemporain dans le contexte canadien.
- (b) Préalables : DS569 (Sécurité et affaires internationales).

(2) DS/CF568 – Thèmes spécialisés sur la sécurité internationale (1 crédit)

- (a) Le cours permet, au moyen d'outils conceptuels et théoriques, d'analyser les questions, les puissances, les régions et les institutions particulières qui forment l'environnement stratégique dans lequel sont appliquées la politique étrangère et la politique sur la sécurité du Canada. Il vise à faire comprendre aux stagiaires les points de vue de différents intervenants sur une question donnée. La première partie du cours traite de la façon de mettre en pratique les théories sur les relations internationales afin d'analyser la dynamique de certains sujets liés à la sécurité. Durant la deuxième partie du cours, les stagiaires effectuent une étude de cas pour examiner certaines questions d'importance dans le contexte de sécurité contemporain. L'évaluation porte sur la participation des stagiaires aux séminaires et la rédaction d'un important rapport de recherche indépendant sur un sujet choisi par le stagiaire.
- (b) Préalables : DS569 (Sécurité et affaires internationales).

MATRICE ET ÉVALUATION DES ACTIVITÉS

12. Le tableau suivant énonce brièvement le type d'activité d'apprentissage du PCEMI, le moment où l'activité a lieu durant le programme et la personne responsable de l'évaluation. En plus de l'évaluation officielle, les DGE surveillent et évaluent de façon informelle le rendement global des stagiaires tout au long du programme. Par exemple, au cours des discussions (DI), seul un stagiaire, en l'occurrence le président, est évalué de manière officielle; néanmoins, le rendement de tous les autres participants sera surveillé, évalué et corrigé en fonction de leur contribution à l'apprentissage, au besoin.

Code d'activité	Description de l'activité	Responsable de la notation	Président
Discussion (DI)	Échange verbal structuré en groupe d'études, habituellement présidé par un stagiaire, qui sert à renforcer la matière déjà vue.	Directeur de groupe d'études (DGE)	Le DGE ou un stagiaire préside l'activité. Le stagiaire qui préside est évalué de façon officielle.
Séminaire (SM)	Discussion en groupe d'études qui peut porter sur un exposé ou un document écrit préparé et diffusé au reste du groupe d'études avant la tenue du séminaire.	Membre du corps professoral ou DGE (le DGE est habituellement aidé d'un membre du corps professoral qui doit noter tout document officiel sur lequel repose la discussion)	Un membre du corps professoral, le DGE, un expert en la matière ou un stagiaire préside l'activité. Le stagiaire qui préside est évalué de façon officielle.

Code d'activité	Description de l'activité	Responsable de la notation	Président
Conférence-discussion (LD)	Conférence suivie d'une discussion en groupe d'études sur la matière abordée et les lectures préalables pertinentes. Une période de questions en séance plénière est souvent organisée par la suite.	DGE	Le DGE ou un stagiaire préside l'activité. Le stagiaire qui préside est évalué de façon officielle.
Conférence (LE)	Exposé oral préparé et présenté par un membre du personnel ou au moins un conférencier invité, suivi généralement d'une période de questions.	S.O.	
Étude de cas (CS) (discussion)	Discussion en groupe d'études portant sur l'analyse d'un événement historique, d'une bataille, d'une campagne ou d'une situation passée visant à enrichir la matière déjà vue. L'analyse peut être préparée et diffusée aux membres des groupes d'études avant la discussion, conformément au Guide des résultats d'apprentissage.	Membre du corps professoral, DGE ou expert en la matière (le DGE peut avoir l'aide d'un membre du corps professoral qui doit noter tout document officiel connexe)	Le DGE, un expert en la matière ou un stagiaire préside l'activité. Le stagiaire qui préside est évalué de façon officielle.
Étude de cas (CS) (travail écrit)	Analyse détaillée et étayée d'un événement historique, d'une bataille, d'une campagne ou d'une situation passée visant à enrichir la matière déjà vue.	Membre du corps professoral, DGE ou expert en la matière (le DGE peut avoir l'aide d'un membre du corps professoral qui doit noter tout document officiel connexe)	S.O.
Exercice (EX)	Analyse d'une situation conjuguée à la mise en pratique interactive et axée sur les rôles concernant la matière déjà vue dans le cadre d'un scénario structuré de simulation.	DGE	Tous les stagiaires sont évalués selon le rôle assigné.

Code d'activité	Description de l'activité	Responsable de la notation	Président
Examen (XM)	Outil d'évaluation officiel qui sert à mesurer le rendement, le niveau de compétence ou les connaissances d'un stagiaire sur un sujet précis. Il a habituellement lieu à la fin d'un cours.	DGE ou membre du corps professoral	S.O.
Essai (EY)	Composition littéraire qui répond à une question ou qui défend un point de vue, d'une portée moins grande et d'un style moins rigide que d'autres documents, notamment le rapport de recherche.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	S.O.
Voyage d'études (FS)	Visite en groupe dans diverses organisations ou à divers endroits à l'extérieur du CFC afin d'examiner de près, en contexte réel, certaines questions liées au programme d'études.	DGE ou membre du corps professoral	S.O.
Tenue d'un journal universitaire (AJ)	Une courte composition littéraire qui répond à une question ou qui défend un point de vue fondé sur une réflexion qui relie l'expérience personnelle au matériel théorique du programme.	S.O.	S.O.
Leçon (LN)	Activité dans le cadre d'un cours offert en AD effectuée en autoapprentissage, qui peut englober plusieurs points. Elle comprend des outils d'évaluation non officiels ou des documents à remettre.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	S.O.
Lecture dirigée (DR)	Activité effectuée en autoapprentissage, qui permet au stagiaire d'examiner en profondeur un thème ou un domaine de connaissance particulier. Elle fait partie intégrante du contenu du cours et peut faire suite aux analyses amorcées dans d'autres cours. Un essai, un test ou un travail doit habituellement être effectué à la fin d'une lecture dirigée.	Membre du corps professoral ou expert en la matière	S.O.

Code d'activité	Description de l'activité	Responsable de la notation	Président
Questionnaire (QZ)	Activité visant à mesurer la compréhension des stagiaires et leur assimilation de la matière vue récemment. Les stagiaires doivent répondre par écrit à une série de questions à réponses courtes ou de questions à choix multiple. Il peut s'agir d'un contrôle officiel ou non officiel.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	S.O.
Mémoire de recherche individuel (RP)	Travail écrit faisant état des résultats d'une recherche et présenté sous forme d'essai descriptif ou argumentatif suivant les règles de l'art.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	S.O.
Symposium (SY)	Activité souple pouvant conjuguer plusieurs méthodes d'apprentissage et permettant d'examiner un secteur d'intérêt ou un sujet vaste, mais bien défini. Les symposiums peuvent porter sur des conférences, des séminaires, des rapports de recherche, des études de cas et d'autres activités d'instruction, ou encore sur un ensemble de ces activités. Ils reposent souvent sur une importante contribution de participants de l'extérieur.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	Le DGE, un expert en la matière ou un stagiaire préside l'activité. Le stagiaire qui préside est évalué de façon officielle.
Fils de discussion (TD)	Activité en ligne au cours de laquelle un stagiaire répond à une ou à plusieurs questions, puis réagit aux réponses fournies par les autres stagiaires.	DGE, membre du corps professoral ou expert en la matière	Le DGE, un expert en la matière ou un stagiaire anime l'activité.
Exercice dirigé (TU)	Activité menée dans le but d'enseigner une solution particulière ou une façon d'aborder un problème. Le discours est orienté vers des buts très précis.	DGE	Le personnel dirige l'activité.

DURÉE DU PROGRAMME

13. Le PCEMI est réparti sur une année d'études, ce qui comprend les journées prévues pour les formalités administratives et les congés fériés, mais exclut les jours réservés aux formalités d'arrivée et de départ. Le programme compte trois rotations d'instruction en classe, qui commencent en août et prennent fin en juin. Le PCEMI débute par un cours de base qui est suivi de huit cours qui valent chacun un crédit universitaire (DS) ou un d'EMP, sauf DS520 et DS569 qui valent deux crédits :

- a. DS555 – Leadership (1 crédit);
- b. DS545 – Capacités des composantes (1 crédit);
- c. Un cours choisi : DS/CF501, 529, 534, 526, 536, 538, 539 ou 543 – Études complémentaires (1 crédit) ;
- d. DS520 – Planification au niveau opérationnel (2 crédits);
- e. DS556 – Commandement (1 crédit);
- f. DS569 – Sécurité et affaires internationales (2 crédits);
- g. Un cours au choix selon le profil (DS548 – Cours avancé sur la conduite de la guerre interarmées *ou* DS557 – Analyse de la politique institutionnelle *ou* DS567 – Institutions et puissances mondiales) (1 crédit);
- h. Un cours au choix selon le profil (DS/CF549 – Thèmes spécialisés sur la conception de campagne *ou* DS/CF554 – Thèmes spécialisés sur l'élaboration de politiques institutionnelles *ou* DS/CF568 – Thèmes spécialisés sur la sécurité internationale) (1 crédit).

14. Profils du PCEMI. Comme il est indiqué dans la liste des cours ci-dessus, les stagiaires doivent choisir l'un des trois profils. Les objectifs des profils sont les suivants :

- a. Études avancées sur la conduite de la guerre interarmées (EACGI). Ce profil permet aux stagiaires les plus susceptibles d'occuper un poste d'état-major clé lié à la planification opérationnelle, ou à l'appui de celle-ci, de mieux se préparer à remplir ces fonctions.
- b. Études sur la politique institutionnelle (EPI). Ce profil permet aux stagiaires les plus susceptibles d'occuper un poste d'état-major dans différentes organisations de N1 d'étudier en profondeur les composantes institutionnelles clés, notamment la gestion du personnel, la gestion des ressources, le développement de capacités, la gestion de projets et les politiques des FAC.
- c. Études sur la défense et la sécurité (EDS). Ce profil permet aux stagiaires les plus susceptibles d'occuper un poste d'état-major à l'appui des leaders supérieurs dans le domaine politico-militaire, ou qui doivent évaluer les questions en matière de défense et de sécurité régionales, d'étudier en profondeur les facteurs géopolitiques.

HEURES DE COURS

15. Temps passé avec le corps professoral. Dans le présent programme de cours, le temps passé avec les instructeurs comprend les séminaires, les conférences, les discussions, les exercices et les excursions, périodes durant lesquelles les stagiaires doivent interagir avec le corps professoral du CFC ou agir sous la supervision directe de ce dernier.

16. Le temps passé avec le corps professoral dans le cadre du PCEMI est de 700 heures environ. De plus, un total de 900 heures est prévu pour la préparation en vue d'activités particulières.

TEMPS DE PRÉPARATION

17. Lorsqu'il prépare l'horaire, le CFC tient compte du temps requis pour la préparation en vue des activités. Le nombre d'heures à consacrer à la lecture, à la recherche, à la réflexion et à la préparation pour chaque activité comprend le nombre d'heures d'études à l'horaire d'un jour typique du programme, soit le temps de préparation des tâches assignées (TPTA). Le nombre d'heures d'études en soirée et la fin de semaine, soit le temps de préparation individuel (TPI), est alloué du lundi au jeudi, trois heures chaque soir et six heures la fin de semaine. Le CFC suppose que moins de temps envers la préparation est prévu pendant les voyages d'études (VAE) et aucun durant les relâches inscrites à l'horaire.

18. Le CFC présume un rythme de lecture de 20 pages à l'heure, qui comprend le temps requis pour l'études des lectures et la prise de notes pour les discussions subséquentes. Il considère que ce rythme de lecture permet à un stagiaire moyen d'obtenir une note satisfaisante.

QUALIFICATIONS NATIONALES, CODES D'IDENTIFICATION ET ÉQUIVALENCES INTERNATIONALES

19. Dans la liste suivante, on indique la qualification nationale (QualN) et les codes d'identification (ID) accordés aux stagiaires qui réussissent le PCEMI :

a. Programme de commandement et d'état-major interarmées (PCEMI) :

- (1) Code d'identification : 116768;
- (2) QualN : AJGM – Qualification intermédiaire commune aux officiers supérieurs des FAC;
- (3) US Intermediate-Level JPME Credit 1*.

*En conformité avec la note CM-0891-07, datée du 21 juin 2007, « Program for Joint Professional Military Education Phase 1 (JPME 1) Equivalent Credit ».

CHAPITRE 2

ÉVALUATION DES STAGIAIRES

GÉNÉRALITÉS

1. L'évaluation des stagiaires est une partie essentielle du cours d'état-major du CFC. L'évaluation du PCEMI est effectuée par les directeurs de groupe d'études (DGE), les membres du corps professoral sur place et les experts en la matière provenant de l'extérieur. Les DGE doivent tenir à jour les relevés de notes électroniques des stagiaires pour consigner les progrès de ces derniers. Ils doivent également remplir des rapports de rotation et des rapports de programme pour chaque stagiaire.
2. Les stagiaires sont évalués conformément à une norme commune. Cette norme est celle à laquelle doit satisfaire tout officier supérieur d'état-major affecté au sein d'un quartier général supérieur. Le relevé de notes électronique du stagiaire, les rapports de rotation et le rapport de programme forment un compte rendu officiel des réalisations du stagiaire dans le cadre du PCEMI.
3. Les termes suivants sont utilisés :
 - a. **Évaluation du niveau d'apprentissage** : Elle consiste à déterminer le niveau d'apprentissage auquel les stagiaires sont parvenus par rapport à chaque objectif d'apprentissage et à consigner ce niveau sous forme de note ou de mention de réussite/d'échec. Elle englobe également l'évaluation du programme même;
 - b. **Évaluation des méthodes et du matériel d'instruction** : Elle consiste à déterminer si les méthodes et le matériel d'instruction permettent de réaliser les buts, d'obtenir les résultats et d'atteindre les objectifs établis, ainsi qu'à déterminer le degré de satisfaction de l'apprenant à l'égard du matériel d'apprentissage;
 - c. **Activités sur la matière du cours** : Il s'agit d'activités telles que des examens, des essais, des exposés oraux, des séminaires et des exercices proposés aux fins d'évaluation.

Nota : Pour les stagiaires des FAC, aucun comportement ou action contraire à l'éthos des FAC n'est acceptable. En outre, ces apprenants doivent démontrer une compréhension intégrée de leur rôle en tant que leaders au niveau opérationnel pour s'assurer que la profession reflète l'éthos des FAC dans le travail de son programme et en collaboration avec le personnel du ministère et les officiers militaires internationaux.

NORMES D'ÉVALUATION POUR LE PLAN DES ÉTUDES

4. Les critères d'évaluation des stagiaires sont définis et consignés par écrit, y compris les corrigés des épreuves et les échelles détaillées de correction des travaux. Le directeur des études assure un suivi rigoureux des normes d'évaluation et entretient des liens étroits avec le directeur des programmes, les membres du corps professoral et les experts en la matière.

5. Afin d'assurer l'uniformisation, le directeur des programmes et le directeur des études doivent examiner des travaux corrigés choisis de façon aléatoire. De plus, ils doivent répondre aux questions sur la correction au fur et à mesure qu'elles surgissent et, à la demande des DGE ou des stagiaires, examiner la notation de certains travaux. Le directeur des programmes doit également assurer un suivi supplémentaire dans le cadre d'examens réguliers du rendement des stagiaires. Tout problème devrait être soumis à un comité d'évaluation des progrès (CEP).

GRILLE D'ÉVALUATION POUR LE PLAN DES ÉTUDES

6. Le CFC a pris des engagements en matière d'excellence et de responsabilité andragogiques dans toutes les dimensions de son programme d'études. Les modèles d'évaluation permettent aux stagiaires de comprendre les exigences relatives aux notes avant de commencer le travail. Les modèles d'évaluation complets ci-dessous doivent être utilisés dans la notation des travaux ou des activités effectués dans le cadre du PCEMI.

MODÈLE D'ÉVALUATION – STAGIAIRE RESPONSABLE ET PRÉSIDENT DE GROUPE D'ÉTUDES

NOTES	A	B	C	F
Rigueur intellectuelle (30 %)				
Introduction	Présente un résumé des thèmes abordés dans les lectures, un énoncé clair de l'argumentation et un plan de l'exposé.	Parle des lectures et présente un énoncé clair de l'argumentation.	Donne une idée de l'argumentation.	Ne donne aucune indication quant à l'orientation de l'exposé.
Compréhension	Démontre une très bonne compréhension des lectures faites et de leur application relative à l'argumentation.	Des lectures sont utilisées à l'appui de l'argumentation.	Certaines des lectures sont utilisées à l'appui de l'argumentation.	Aucun renvoi aux lectures n'est fait.
Communication efficace (10 %)				
Exécution	Communique ses idées avec enthousiasme, en utilisant une langue appropriée, en parlant assez fort, en s'exprimant clairement et en assurant un contact visuel.	Communique ses idées clairement. S'exprime sans grande difficulté.	Éprouve quelques difficultés à communiquer ses idées en raison de problèmes liés à la portée de voix, à la langue ou au contact visuel.	Les idées ne sont pas claires.

NOTES	A	B	C	F
Structure	A une très bonne structure et un bon rythme. Respecte les délais impartis.	Est assez structuré, mais éprouve quelques difficultés à respecter les délais impartis.	Éprouve quelques difficultés à se structurer ou à respecter les délais impartis.	N'a aucune structure. L'exposé est beaucoup trop long ou trop court.
Structure et contrôle (20 %)				
Incidence sur la discussion	Le niveau du débat est accru par l'exposé/les directives du président (par ex. lors de séminaires, de LD ou de DI).	Le débat est plus animé à la suite de l'exposé/les directives du président.	Le président a peu d'incidence sur le niveau du débat.	Le président n'a aucune incidence sur le niveau du débat.
Directives	Fournit des directives, implicites ou explicites, qui favorisent le déroulement logique de la discussion.	Fournit des directives, implicites ou explicites, qui favorisent, en majeure partie, le déroulement logique de la discussion.	Procède point par point, de sorte qu'il n'y a eu que des échanges superficiels d'opinions et d'idées.	S'écarte considérablement du plan initial.
Climat de discussion	S'assure de permettre à tous les stagiaires de prendre part à la discussion.	Réussit généralement à permettre à chaque stagiaire de s'exprimer.	Ne dirige pas toujours la discussion.	Le personnel doit intervenir pour maintenir l'ordre.
Souplesse (30 %)				
Réaction à la critique	Accueille favorablement les opinions contraires et s'en sert pour faire progresser la discussion.	Accueille favorablement les opinions contraires et y répond.	Accueille difficilement les opinions contraires et en est parfois vexé.	Décourage ouvertement les opinions contraires.
Synthèse (10 %)				
Résumé des points de vue	Présente un résumé judicieux, structuré et attrayant de la discussion qui a manifestement enrichi l'expérience d'apprentissage des stagiaires.	Présente un résumé qui reprend les principaux points examinés.	S'est efforcé de résumer la discussion.	Ne présente pas de résumé à la fin de la discussion.

MODÈLE D'ÉVALUATION – CONTRIBUTION À L'APPRENTISSAGE

NOTES	A	B	C	F
Participation (40 %)				
Participation	Exprime activement son point de vue et le justifie à l'aide des lectures obligatoires et supplémentaires, écoute ses pairs et remet leur point de vue en question.	Exprime activement son point de vue et écoute ses pairs.	Entre de façon limitée en interaction avec les pairs.	N'entre pas en interaction avec les pairs.
Apport intellectuel (30 %)				
Préparation	Arrive fin prêt, a fait les lectures obligatoires et certaines lectures supplémentaires.	Arrive fin prêt et n'a fait que les lectures obligatoires.	N'est pas tout à fait prêt.	N'est pas préparé.
Exécution	Communique ses idées avec enthousiasme, en utilisant une langue appropriée, en parlant assez fort, en s'exprimant clairement et en assurant un contact visuel.	Communique ses idées clairement. S'exprime sans grande difficulté.	Éprouve quelques difficultés à communiquer ses idées en raison de problèmes liés à la portée de voix, à la langue ou au contact visuel.	Les idées ne sont pas claires.
Qualité des interventions	Intervient de façon à stimuler et à approfondir le dialogue (constamment).	Intervient occasionnellement de façon à stimuler et à approfondir le dialogue.	Préparé, intervient de façon pertinente en s'appuyant sur le matériel assigné.	Démontre un manque d'intérêt flagrant envers le matériel.
Incidence (30 %)				
Incidence sur la dynamique de groupe	La dynamique de groupe et le niveau de discussion sont constamment rehaussés grâce à la présence du stagiaire.	La dynamique de groupe et le niveau de discussion sont souvent rehaussés grâce à la présence du stagiaire.	La dynamique de groupe et le niveau de discussion sont parfois rehaussés (mais jamais abaissés) grâce à la présence du stagiaire.	La présence du stagiaire nuit (parfois considérablement) à la dynamique de groupe et au niveau de discussion.

MODÈLE D'ÉVALUATION – TRAVAUX ÉCRITS

NOTES	A	B	C	F
Argumentation (45 %–70 %)				
Structure	L'essai est exposé de façon logique du début à la fin et demeure cohérent.	L'essai comporte quelques incohérences mineures, qui n'enlèvent toutefois presque rien à la cohérence d'ensemble de l'argumentation.	L'essai comporte certaines incohérences importantes qui rendent discutable la crédibilité globale de l'argumentation.	L'essai est illogique, incohérent et, par conséquent, loin d'être convaincant.
Qualité de l'argumentation	L'argumentation, qu'elle soit implicite ou explicite, est limpide et très originale.	L'argumentation, qu'elle soit implicite ou explicite, est claire et réfléchie.	L'argumentation est repérable, non sans effort.	L'essai ne comporte aucune argumentation, ni implicite ni explicite.
Objectivité	L'essai démontre une compréhension remarquable de toutes les dimensions de la question.	L'essai expose efficacement des points de vue variés.	L'essai est manifestement, mais non intentionnellement, partial. On n'expose pas de points de vue opposés par ignorance ou on le fait de façon inéquitable.	L'essai est délibérément partial. L'auteur a utilisé ce moyen comme tribune plutôt que comme cadre d'analyse critique rigoureuse.
Analyse	L'essai démontre un esprit d'analyse manifestement supérieur et traduit un mode de pensée original.	L'essai démontre un esprit d'analyse capable de décortiquer les idées.	L'essai démontre un esprit d'analyse inégal. Certaines idées sont claires et bien comprises, mais d'autres ne le sont pas	L'essai reprend des arguments tirés d'autres sources sans signes de compréhension.
Preuves (15 %–40 %)				
Profondeur	L'essai prend appui sur les meilleures sources de première main (le cas échéant) disponibles et les sources secondaires les plus complètes sur le sujet. Le	L'essai prend appui sur une variété légitime de sources de première main (le cas échéant) et des sources secondaires assez complètes. La quantité de sources satisfait	Bien que l'essai prenne appui sur un nombre important de sources, il s'agit en majeure partie d'information superficielle (par exemple, ar-	L'essai prend appui en majeure partie ou exclusivement sur des sources inadéquates.

NOTES	A	B	C	F
	nombre de sources dépasse les attentes.	aux attentes ou les surpasse.	tibles d'encyclopédies ou de journaux).	
Étendue	L'essai prend appui sur une variété imposante de sources et de perspectives.	L'essai prend appui sur une variété acceptable de sources et de perspectives.	Les sources n'exploitent principalement qu'une seule perspective ou ne sont pas assez nombreuses pour satisfaire aux exigences du travail.	Les sources sont trop peu nombreuses et représentent un point de vue très limité.
Synthèse	Les preuves présentées traduisent une compréhension remarquable des thèmes généraux et particuliers qui s'y rapportent.	Les preuves présentées traduisent une compréhension claire des thèmes, généraux et particuliers qui s'y rapportent.	Les preuves présentées traduisent une mauvaise compréhension des thèmes généraux ou particuliers qui s'y rapportent.	Les preuves présentées traduisent une mauvaise compréhension des thèmes généraux et particuliers qui s'y rapportent.
Pertinence	Les preuves se rapportent directement à l'analyse tout au long du document.	Les preuves se rapportent en grande partie à l'analyse tout au long du document.	Certaines preuves sont manifestement sans rapport et enlèvent de la crédibilité à l'argumentation.	Les preuves ne contribuent pas à l'atteinte des objectifs du travail.
Rédaction (10 %)				
Généralités	La grammaire, la ponctuation et l'orthographe sont presque impeccables. La langue et le choix des mots sont appropriés tout au long du document.	Les quelques fautes de grammaire, de ponctuation ou d'orthographe n'enlèvent rien au message d'ensemble de l'essai. On relève quelques problèmes de langue et de choix de mots, mais sans gravité.	On relève des fautes graves de grammaire, de ponctuation, d'orthographe ou des problèmes graves de langue ou de choix de mots.	Le texte est décousu à cause des fautes de grammaire, de ponctuation, d'orthographe ou de problèmes de langue et de choix de mots.

NOTES	A	B	C	F
Présentation (5 %)				
Généralités	L'essai respecte les règles de rédaction du CFC; les citations sont présentées de façon presque impeccable.	L'essai ne présente que quelques petits écarts par rapport aux règles de rédaction du CFC, y compris dans la façon de présenter les citations.	L'essai présente de graves écarts par rapport aux règles de rédaction du CFC, y compris dans la façon de présenter les citations.	Les règles de rédaction du CFC n'ont manifestement pas été respectées.

MODÈLE D'ÉVALUATION – RÉDACTION MILITAIRE

NOTES	A	B	C	F
Argumentation (70 %)				
Structure et logique	Le document est exposé de façon logique du début à la fin et demeure cohérent.	Le document comporte quelques incohérences mineures, qui n'enlèvent toutefois presque rien à la cohérence d'ensemble de l'argumentation.	Le document comporte certaines incohérences importantes qui rendent discutable la crédibilité globale de l'argumentation.	Le document est illogique, incohérent et, par conséquent, loin d'être convaincant.
Clarté	La question et les arguments sont explicites, très clairs et concis.	La question et les arguments sont explicites, clairs et réfléchis.	La question et les arguments sont repérables, moyennant un certain effort.	La question est incompréhensible et les arguments ne sont pas repérables, que ce soit de façon implicite ou explicite.
Objectivité	Le document montre une parfaite compréhension des faits.	Le document permet de reconnaître les faits efficacement.	Le document comprend manifestement des opinions, bien que cela ne soit pas intentionnel.	Le document ne contient pas de renseignement factuel et repose essentiellement sur l'opinion publique ou des points de vue personnels et non professionnels.

NOTES	A	B	C	F
Analyse	Le document montre un esprit d'analyse manifestement supérieur. Le style est concis.	Le document démontre un esprit d'analyse capable de décortiquer les idées.	Le document démontre un esprit d'analyse inégal. Certaines idées sont claires et bien comprises, mais d'autres non.	Le document reprend des arguments tirés d'autres sources sans signes de compréhension.
Rédaction et présentation (30 %)				
Généralités	La grammaire, la ponctuation et l'orthographe sont presque impeccables. La langue et le choix de mots sont exceptionnels.	Les quelques fautes de grammaire, de ponctuation, d'orthographe ou de présentation n'entraînent rien au message d'ensemble du document.	On relève quelques problèmes de langue, de choix de mots ou de présentation, mais sans gravité.	Le document est incohérent en raison de nombreuses fautes de grammaire, de ponctuation, d'orthographe, de choix de mots ou de présentation.

MODÈLE D'ÉVALUATION – EXERCICES ET EXERCICES DIRIGÉS

NOTES	A	B	C	F
Structure	L'analyse est exposée de façon logique du début à la fin et demeure cohérente; on revient constamment sur les éléments déjà évalués dans la phase d'orientation.	L'analyse comporte quelques incohérences mineures, et on revient parfois sur les éléments déjà évalués dans la phase d'orientation.	L'analyse comporte certaines incohérences importantes qui rendent discutable la crédibilité d'ensemble de l'argumentation. On revient peu sur les éléments déjà évalués dans la phase d'orientation.	L'analyse est illogique, incohérente et, par conséquent, loin d'être convaincante. On ne revient pas sur les éléments déjà évalués dans la phase d'orientation.
Esprit d'analyse	Démontre un esprit d'analyse manifestement supérieur et traduit un mode de pensée original.	Démontre un esprit d'analyse capable de décortiquer les idées.	Démontre un esprit d'analyse inégal. Certaines idées sont claires et bien comprises, mais d'autres ne le sont pas.	Démontre un manque d'esprit d'analyse. Les idées ne sont pas claires ou bien comprises.

NOTES	A	B	C	F
Compréhension	Démontre une excellente compréhension du processus et de son application à la démarche d'analyse.	Démontre une bonne compréhension du processus et de son application à la démarche d'analyse.	Démontre une compréhension limitée du processus et de son application à la démarche d'analyse.	Démontre une faible compréhension, voire aucune, du processus et de son application à la démarche d'analyse.
Participation aux discussions	Participe de façon enthousiaste et informée à toutes les discussions.	Participe de façon enthousiaste et informée à la plupart des discussions.	Participe peu de façon productive aux discussions.	Ne participe pas de façon productive aux discussions.
Synthèse	Démontre une compréhension remarquable des thèmes généraux et particuliers pertinents.	Démontre une compréhension manifeste des thèmes généraux et particuliers pertinents.	Démontre une compréhension déficiente des thèmes généraux ou particuliers.	Démontre une compréhension déficiente des thèmes généraux et particuliers.
Résumé écrit	Satisfait à toutes les exigences et est généralement exempt de coquilles.	Satisfait à presque toutes les exigences et est généralement exempt de coquilles.	Satisfait à quelques exigences, mais contient des coquilles.	Satisfait à peu d'exigences et contient des coquilles.
Contenu	Aborde toutes les questions pertinentes de façon précise et concise, en conformité avec les modèles fournis.	Aborde toutes les questions pertinentes de façon précise et concise.	Aborde la plupart des questions pertinentes de façon précise et concise.	Aborde quelques questions pertinentes de façon précise et concise.
Exécution	Communique les idées répétées avec confiance, en utilisant une langue appropriée, en parlant assez fort, en s'exprimant clairement et en assurant un contact visuel, et maîtrise sa matière.	Communique les idées clairement et maîtrise sa matière. S'exprime sans grande difficulté.	Éprouve quelques difficultés à communiquer ses idées en raison de problèmes liés à la portée de voix, à la langue ou au contact visuel, ou ne maîtrise pas sa matière.	Manque de confiance ou possède mal sa matière.
Structure	A une bonne structure et un bon rythme. Respecte les délais impartis.	Est assez structuré, mais éprouve quelques difficultés à respecter les délais impartis.	Éprouve quelques difficultés à se structurer ou à respecter les délais impartis.	N'a aucune structure. L'exposé est beaucoup trop long ou trop court.

NORMES DE NOTATION POUR LE PLAN DES ÉTUDES

7. Les travaux effectués dans le cadre du PCEMI sont évalués au moyen de notes numériques ou alphabétiques. Les notes alphabétiques sont converties en équivalents numériques et consignées dans le relevé de notes; la conversion est effectuée à l'aide du tableau ci-dessous, qui s'inspire de l'Annuaire des études supérieures du CMR.

Tableau de conversion des notes du PCEMI

Cote graphique	Pourcentage équivalent	Conversion en nombre
A+	94-100	95 (rarement – 100)
A	87-93	90
A-	80-86	83
B+	76-79	78
B	73-75	75
B-	70-72	72
C+	*66-69	*68
C	*63-65	*64
C-	*60-62	*61
Échec	*Inférieur à 60	
* En cas de contradiction entre cette information et le calendrier du CMR, ce dernier aura préséance.		

* Note constituant un échec à un cours de 2^e cycle du CMR. La note de passage pour les cours d'EMP du PCEMI (CF) **et** pour les activités sur la matière du cours est de 60 %, mais la note minimale pour obtenir le crédit universitaire du CMR dans les cours DS est de 70 %. Les stagiaires inscrits au programme de MED (ou ceux qui souhaitent transférer des crédits universitaires (DS) du PCEMI reconnus par le CMR dans le cadre d'un diplôme d'études supérieures) doivent obtenir une note minimale de B- (70 %) pour chaque cours.

Tableau de différenciation entre les notes

A+	C'est un travail véritablement exceptionnel. Il surpasse objectivement toute attente raisonnable et a amené le public cible à réfléchir à une question ou à l'envisager, du moins momentanément, sous un angle nouveau.
A et A-	C'est un travail manifestement supérieur. La qualité de l'expérience d'apprentissage du public cible est rehaussée.
B+ et C+	Un travail coté B+ ou C+ est considéré comme le résultat optimal pouvant être atteint selon des attentes réduites. La note B+ est accordée pour un travail qui respecte certains critères pour un A, mais de manière inconsistante. La note C+ surpasse généralement les critères d'un C, mais ne respecte pas tous ceux d'un B.
B-	La note B- est accordée pour un travail qui, dans l'ensemble, surpasse clairement les critères établis pour la note C. Néanmoins, certains aspects du travail ne respectent pas tous les critères d'un B.
C-	La note C- est réservée aux travaux qui, en général, respectent à peine les critères d'un C.
Tout F	Un travail coté F ne remplit pas en toute objectivité les exigences ou les objectifs.

RELEVÉ DE NOTES DES STAGIAIRES

8. Le rendement universitaire du stagiaire dans chaque activité est évalué à l'aide de la grille d'évaluation pertinente, et la note globale de l'activité est consignée dans le relevé de notes électronique du stagiaire du PCEMI et dans le relevé de notes du CMR. Le relevé de notes électronique du stagiaire et le relevé de notes du CMR servent à consigner les notes obtenues pour les travaux individuels, les moyennes des notes finales pour les cours et la moyenne finale pour l'ensemble du programme.

PROCESSUS DE RÉVISION

9. Les stagiaires qui estiment avoir de bonnes raisons de porter plainte pour une question relative aux études (par ex. révision de note) devraient en premier lieu s'adresser au DGE concerné ou au membre du corps professoral par l'entremise du DGE. Si la question ne peut pas être résolue à cet échelon, le stagiaire peut faire une demande de révision de façon officielle par l'intermédiaire de son DGE auprès de l'officier responsable du programme, qui doit transmettre le dossier au directeur des programmes qui, en consultation avec le directeur des études, prendra une décision finale. Lorsqu'un stagiaire fait une demande de révision, il doit expliquer pourquoi il n'est pas d'accord avec la note obtenue et montrer en quoi la notation ne respecte pas les grilles d'évaluation et les guides de notation indiqués dans ce programme de cours. De plus, il doit comprendre que le travail visé fera l'objet d'une nouvelle évaluation par une autre équipe de notation. La demande

de révision peut se conclure de trois façons : la note originale est conservée, elle peut être inférieure à la note originale, ou elle peut être supérieure à la note originale. La note attribuée par l'entremise du processus de demande de révision est considérée comme finale. Il n'existe aucune restriction quant au nombre de travaux/d'activités qui peuvent faire l'objet d'une demande de révision durant le programme.

10. Essentiellement, on s'attend à ce que les questions litigieuses soient résolues à l'échelon le plus près possible de celui d'où elles émanent, et dès que possible après avoir fait l'objet d'un examen rigoureux.

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES – RAPPORTS DE ROTATION ET RAPPORTS DE PROGRAMME

11. Le DGE rédige un rapport de rotation et un rapport de programme pour chaque stagiaire de son groupe d'études. Dans le rapport de rotation, on résume le rendement du stagiaire à la fin de chaque cours et dans le rapport de programme, on décrit les réalisations et le cheminement du stagiaire tout au long du PCEMI. Le DGE rédige le rapport de programme en fonction des rapports de rotation pertinents, du relevé de notes électronique et du rendement professionnel du stagiaire. Il formule des commentaires sur le leadership dont fait preuve le stagiaire, ses compétences en communication orale et écrite, ses qualités d'officier et son rendement dans les cours. Dans l'évaluation narrative, le DGE fournit une évaluation globale du rendement du stagiaire selon les catégories suivantes :

- a. Exceptionnel. Le stagiaire offre un rendement manifestement exceptionnel et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles remarquables. Il participe invariablement à toutes les activités avec un enthousiasme et une compétence hors du commun, surpassant ainsi toujours, et de loin, la norme du Collège. Il est doté d'un très grand sens du leadership et affiche des traits de personnalité et de caractère propres à inspirer, à diriger et à soutenir ses pairs. Il a un potentiel remarquable pour progresser plus rapidement que ses pairs. Un officier de ce calibre possède les qualités exceptionnelles de chef nécessaires pour commander et occuper les postes d'état-major les plus exigeants.
- b. Supérieur. Le stagiaire offre un excellent rendement et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles importantes et parfois remarquables. Il est très déterminé et surpasse invariablement la norme du Collège. On fait constamment l'éloge de son sens du leadership et du travail d'équipe. Il a un grand potentiel pour progresser plus rapidement que ses pairs. Un officier de ce calibre possède bon nombre des qualités de chef nécessaires pour commander et occuper des postes d'état-major exigeants.
- c. Bon. Le stagiaire offre un bon rendement et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles manifestes et parfois importantes. Il fait preuve du degré d'initiative, d'enthousiasme et de leadership requis pour satisfaire à la norme élevée du Collège et, la plupart du temps, il la surpasse. Il a le potentiel pour progresser au même rythme que la majorité de ses pairs. Un officier de ce calibre est en mesure de remplir des fonctions d'état-major courantes

ou spécialisées et devrait, en temps voulu, acquérir les aptitudes nécessaires pour assumer des postes plus exigeants. Il pourra se montrer à la hauteur de la situation dans un poste de commandement.

- d. Réussite. Le stagiaire offre un rendement satisfaisant et montre des capacités intellectuelles, des connaissances professionnelles et des qualités personnelles appropriées et, parfois, bonnes ou très bonnes. Officier compétent et travailleur acharné, il fait des efforts valables et satisfait aux exigences du cours. Un officier de ce calibre est en mesure de remplir des fonctions d'état-major courantes ou spécialisées et pourrait, en temps voulu, acquérir les aptitudes nécessaires pour assumer des postes plus exigeants. Il pourrait également, avec le temps, acquérir les qualités nécessaires pour occuper un poste de commandement.

Les rapports de programme rédigés sont examinés et signés par le commandant et, une fois remplis, ils doivent être intégrés au rapport d'appréciation du personnel (RAP) du diplômé.

SUIVI DES PROGRÈS

12. On doit faire un suivi régulier des progrès des stagiaires tout au long du PCEMI afin d'assurer ce qui suit :

- a. La détection rapide des difficultés/lacunes;
- b. la consignation des résultats des stagiaires.

Les stagiaires qui éprouvent des difficultés dans un domaine se verront offrir des conseils et un suivi étroit par un membre concerné de la direction des programmes.

PROGRÈS INSATISFAISANTS

13. Les progrès du stagiaire sont jugés insatisfaisants lorsqu'il échoue à un cours du PCEMI (ou les progrès mènent à l'obtention d'une note inférieure à la note de passage).

14. Progression. Les stagiaires doivent satisfaire à toutes les exigences du cours afin de poursuivre le programme. Seule une recommandation étayée de la part du DGE concerné et de l'officier responsable du programme peut permettre au directeur des programmes de faire une exception à la règle.

15. Échec. Si un stagiaire ne réussit pas une activité sur la matière du cours, il a droit à une reprise, qu'il s'agisse d'un examen ou d'un essai. La note accordée pour la reprise ne pourra être supérieure à B- (70 %). Si le stagiaire échoue à la reprise, un CEP doit être convoqué pour examiner le dossier du stagiaire et offrir une recommandation au commandant.

INTÉGRITÉ

16. En cas de divergence entre la présente description et les politiques d'intégrité universitaire du CMR et du CFC, ces dernières seront considérées comme les principaux documents de référence, le cas échéant.

17. Les trois catégories de mauvaise conduite dans les études sont les suivantes :

a. Tricherie. Voici des exemples de tricherie :

- (1) Donner, recevoir, partager ou utiliser des renseignements non autorisés ou obtenir de l'aide avant ou pendant une épreuve/un examen ou essayer de le faire;
- (2) Contrevenir délibérément aux règles à suivre concernant les travaux, les exposés, les exercices, les épreuves ou les examens;
- (3) Utiliser illicitement des documents officiels, y compris des dossiers électroniques;
- (4) Falsifier des données de recherche;
- (5) Citer, dans des notes de bas de page, des notes de fin de document ou une bibliographie, des sources qui n'ont pas été consultées pour rédiger un document ou un rapport;
- (6) Passer un examen à la place de quelqu'un d'autre.

b. Plagiat. Voici des exemples de plagiat :

- (1) Utiliser délibérément et sciemment les idées, les propos ou le travail d'autres personnes et tenter de les faire passer pour siens; par exemple, ne pas indiquer une source, mal citer une source et utiliser à tort les guillemets ou la mention d'une source;
- (2) Omettre d'indiquer de manière appropriée la collaboration ou l'aide obtenue.

c. Autres violations de l'éthique universitaire. Voici des exemples de violation de l'éthique universitaire :

- (1) Non-respect délibéré des normes ou des lignes directrices sur l'éthique dans la recherche;
- (2) Omission d'indiquer que le travail a déjà été présenté en vue de l'obtention de crédits;
- (3) Déclarations fausses ou trompeuses sur le travail effectué.

Les sanctions imposées aux stagiaires reconnus coupables de mauvaise conduite dans les études peuvent aller de l'attribution d'un zéro comme note pour une activité au renvoi du programme, ainsi que des sanctions futures possibles de la chaîne de commandement.

COMITÉ D'ÉVALUATION DES PROGRÈS

18. En cas de divergence entre la présente description et les politiques du CEP du CMR et du CFC, ces dernières seront considérées comme les principaux documents de référence, le cas échéant.

19. En plus des raisons susmentionnées, un CEP doit être convoqué en tout temps lorsqu'il devient évident que :

- a. Les progrès d'un stagiaire sont tellement inférieurs à la norme ou le retard d'un stagiaire est tellement important qu'il est presque impossible que ce stagiaire y satisfasse;
- b. La présence continue d'un stagiaire au cours nuit à l'instruction ou au moral des autres participants;
- c. Un stagiaire a été trouvé coupable de mauvaise conduite dans les études;
- d. Le stagiaire ne communique plus avec son DGE.

20. Rôle du CEP. Le CEP aide le commandant à formuler et à examiner les politiques en matière de rendement des stagiaires. De plus, il tient compte des incidents qui peuvent se rapporter à ces politiques, tels que l'absence de progrès ou un échec dans les études. Ce comité comprend les membres suivants :

- a. Le président, le directeur des programmes, ou autrement nommé par le commandant;
- b. Des membres, soit d'autres directeurs tels que nommés par le commandant.

21. Autres participants du CEP. D'autres membres du personnel du Collège, notamment l'officier responsable du programme, le DGE ou le directeur du centre d'information spécialisé, peuvent être invités par le président à prendre part aux discussions du CEP afin de lui offrir une assistance professionnelle, au besoin.

22. Représentation du stagiaire. Le stagiaire dont le dossier fait l'objet d'un CEP a l'occasion de présenter en son nom par l'entremise d'une déclaration écrite ou en se présentant devant le CEP, selon les circonstances et la nature de l'évaluation des progrès.

23. Tenue d'un CEP. Habituellement, tous les membres du CEP doivent se réunir. Cependant, selon les circonstances et la nature de l'évaluation des progrès, les membres du CEP peuvent décider de tenir le CEP par voie administrative.

24. Résultats du CEP. Si un CEP établit qu'un stagiaire a échoué au PCEMI, le stagiaire sera informé, suivi par la chaîne de commandement de ce dernier et le gestionnaire des carrières.

EXIGENCES RELATIVES À TURNITIN

25. Turnitin est un site Web commercial de lutte contre le plagiat qui permet de déterminer la reproduction délibérée ou accidentelle de travaux. En s'inscrivant au PCEMI, les stagiaires acceptent que leurs travaux fassent l'objet d'une recherche de similitudes textuelles par Turnitin. Ils peuvent soumettre leurs versions préliminaires à Turnitin et prendre connaissance du Rapport de similitude Turnitin avant de remettre leurs travaux aux fins d'évaluation. Tous les travaux remis seront transférés comme documents sources dans la base de données de référence de Turnitin uniquement aux fins de détection du plagiat. Les conditions d'utilisation de Turnitin par le Collège des Forces canadiennes sont énoncées sur le site Web de Turnitin.

PROCÉDURES ET POLITIQUE EN CAS D'ABANDON

26. Si un stagiaire décide d'abandonner le programme en résidence, son DGE doit convier le directeur des programmes et le commandant à un entretien aux fins d'approbation finale de l'abandon.

27. Pour éviter que le stagiaire soit considéré comme ayant échoué au programme, il doit communiquer son souhait d'abandon par l'entremise de la chaîne de commandement. Le stagiaire qui envisage d'abandonner doit discuter de ses motifs avec son DGE. Les membres du personnel au CFC connaissent bien les défis que pose le programme en ce qui a trait à la vie familiale et professionnelle. Il se consacre à l'éducation militaire professionnelle des stagiaires et peut offrir des solutions souples pour éviter de nombreux problèmes liés à la charge de travail.